



N° 13 616\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION**POUR  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*** **LA DESTRUCTION \*** **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*****DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.....  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Rosset Johann.. Conservateur.....  
 Adresse : N° 135 Rue de Genève.....  
 Commune Gex.....  
 Code postal 01170.....  
 Nature des activités : Gestion d'un espace à protection forte.....  
 Qualification : Décret n° 93-261 du 26 février 1993 portant création de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura (Ain).....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Loup gris Canis lupus	4	Mâle ou femelle Jeune, subadulte ou adulte
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrie	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Connaître, comprendre et anticiper les comportements de Canis lupus grâce au "biologging" sur...  
 Suite sur papier libre le territoire de la Réserve naturelle. (voir détails dans note technique descriptive du projet)

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Relâcher sur les lieux de capture, maximum 2 heures après la capture. Captures programmées entre le 1er septembre et 30 avril 2025, 2026 et 2027.....

Capture manuelle  Capture au filet  Pièges à lacets (snare trap) et pièges à mâchoire  
 Capture avec époussette  Pièges  Préciser : rembourrés dits également « softcatch » (si autorisation)  
 Autres moyens de capture  Préciser : ..... Fusil hypodermique uniquement sur carcasse et si conditions optimales  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) : Pose d'un collier GPS VERTEX PLUS Colar .....  
 ..... et de boucles auriculaires numérotées, de forme rectangulaire et pesant quelques grammes.....

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : .....  
 Destruction des œufs  Préciser : .....  
 Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
 Par pièges létaux  Préciser : .....  
 Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
 Par armes de chasse  Préciser : .....  
 Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
 Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
 Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
 Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Liste et profils des personnes dans la note technique descriptive du projet  
 Formation continue en biologie animale  Préciser : Formation applicateur ou concepteur en expérimentation animale  
 Autre formation  Préciser : Formation en téléanesthésie et en techniques de piégeage

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : du 1er septembre au 30 avril pour les années 2025, 2026 et 2027.....  
 ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Région AuRA  
 Départements : Ain (01)  
 Cantons : Gex  
 Communes : Divonne (01220), Gex (01170), Mijoux (01410) et Vesancy (01170)

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
 Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Les mesures de précaution sont décrites dans la note technique descriptive du projet

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Chaque opération de capture fera l'objet d'un compte-rendu détaillé avec... noms des participants, localisation, date, photographies, description de l'état de l'animal avec bilan vétérinaire le cas échéant, bilan de la réalisation de la capture et des conditions, description précise des manipulations réalisées et des suites du relâché sur place. Il sera transmis par la RNNHCJ au ministère de la transition écologique, à la DREAL Auvergne Rhône-Alpes (cellule Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Loup et RNN); la préfecture de l'Ain et à la DDT01:.....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Gex..... Le conservateur.....  
 le 22/01/2025..... Johann ROSSET.....  
 Votre signature

